

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-BERNARD

du 14 SEPTEMBRE 2020 à 19 h 30

Etaient présents : M. Bernard REY, Maire, Mmes Emmanuelle CARGNELLI, Josette GUERRIER, MM Christophe COTTAREL, Marc SOLFOROSI, Adjoint au Maire.
MMES Claire ANDRIEUX, Brigitte FROMONT, Caroline PFLIEGER-LEGOUGE, Frédérique POINTON-SCHOENAUER, Sandrine TESTAS, MM Gilles BRIENS (arrivé à 19h35) Jean-Claude LAMBERT, Florent PATIN, Jean-Pierre PILLON, Frédéric VIENOT, Conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s) : /

Secrétaire de séance : M. Marc SOLFOROSI

Date de la convocation : 7 septembre 2020

Date de l'affichage : 7 septembre 2020

Le Procès-Verbal du conseil municipal du 20 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

I – APPROBATION DE LA MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (délibération n° D2020_034)

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le dossier de modification N°2 du PLU de Saint Bernard tel qu'il est annexé à la présente délibération.

II – DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : PRECISION DE L'ETENDUE DE LA DELEGATION CONCERNANT LE DROIT DE PREEMPTION URBAIN (délibération n°D2020_035)

Par délibération du 3 juin 2020, le conseil municipal a délégué ses pouvoirs au maire, dans plusieurs domaines (visés par l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales)

Par courrier du 31 juillet 2020, M. le Préfet de l'Ain demande que soit précisée l'étendue de la délégation du Droit de Préemption Urbain.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer la limite de cette délégation à 1 000 000 d'euros.

III – Compte-rendu des décisions du Maire prises en application de l'article L. 2122-22 du CGCT

- Décision du Maire n° DM2020_01 du 28 juillet 2020 :

Conclusion du marché concernant les Points à Temps 2020 avec l'entreprise Axima de Villefranche-sur-Saône (69400) pour un montant de 19 900.00 € HT.

- **Décision du Maire n° DM2020_02 du 12 août 2020 :**

Décision modificative n°1 du budget :

Transfert de 1 039 € du compte 022 (dépenses imprévues) vers le compte 739223 (Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales)

- **Décision du Maire n° DM2020_03 du 22 août 2020 :**

Décision modificative n°2 du budget :

Transfert de 1 906 € du compte 020 (dépenses imprévues) vers le compte 10226 pour 1 551 € (Taxe d'aménagement pour les travaux au Mille Club, 2^e part) et vers le compte 21538, pour 355 € (travaux de rénovation de l'éclairage public)

VI – Rapports d'Activités 2019 des structures dont la commune est membre

- Rapport d'Activités de la CCDSV
- Rapport d'exploitation annuel de l'éclairage public du SleA
- Recueil des Actes Administratifs du SleA

Ces rapports sont consultables en mairie. Le rapport de la CCDSV est consultable également sur le site : www.ccdsv.fr

V – Ajout d'un point à l'ordre du jour : Subvention exceptionnelle accordée à l'Amicale de Chasse

Suite à la demande du Président de l'Amicale de Chasse, le conseil municipal accepte à 11 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions, d'accorder une subvention exceptionnelle à l'Amicale de Chasse, afin d'acquérir des pièges pour réguler la présence des renards sur le territoire de la commune.

VI – Point sur les rentrées scolaire et périscolaire

Mme E. CARGNELLI fait un point sur la rentrée scolaire ayant eu lieu le 1^{er} septembre 2020.

Au niveau des effectifs, il y a 140 enfants et 99 familles.

Il y a 2 classes de maternelle et 4 classes en élémentaire.

Concernant les services périscolaires :

- Pour l'étude surveillée, les effectifs sont pleins.
- Pour la garderie : il y a 4 créneaux horaires désormais :
 - 7h30 – 8h30
 - 11h30 – 12h30
 - 16h30 – 17h30
 - 17h30 – 18h30

- Cantine scolaire

Pour la cantine et la garderie, les inscriptions se font désormais en ligne sur le site ROPACH, ce qui est apprécié par les parents.

VII – INFORMATIONS DIVERSES

⇒ Règlement Local de Publicité

Le règlement intercommunal de publicité qui s'appliquait sur la commune est obsolète, un nouveau document devra être établi.

Ce document sera travaillé en commission.

⇒ CCAS

En raison du contexte sanitaire actuel, le repas de fin d'année des aînés est annulé, et sera remplacé par la distribution de colis, au profit des personnes de plus de 70 ans.

⇒ Haies

Les haies qui sont trop hautes, et qui nécessitent d'être élaguées sont actuellement recensées.

⇒ Canicule

Une veille a été réalisée par Mme J. GUERRIER. Rien à signaler.

⇒ Médiation

M. M. SOLFOROSI informe qu'il a procédé à une médiation entre 2 voisins qui étaient en conflits.

⇒ Communication

Panneau lumineux : la proposition de l'Ets Charvet a été retenue. Il devrait être installé pour la mi-octobre.

Site internet de la commune : une Sté de Châtillon-sur-Chalaronne effectuera une présentation en mairie d'un projet de site.

SBI : une rencontre est prévue le 15/09 avec Mme Audrey RIGAULT pour avancer sur ce dossier.

⇒ Conseil Citoyen

Un conseil se tiendra à l'automne, certainement au mois de novembre. Au cours de l'année seront organisés deux Conseils Citoyens. Les spinosiens pourront faire part de leurs demandes et interrogations aux élus lors de ces conseils.

⇒ SleA

M. F. PATIN a assisté à l'Assemblée Générale du 24 juillet dernier, au cours de laquelle ont été élus le Président, les Vice-Présidents, les membres du Bureau, et les représentants des commissions du SleA.

La prochaine réunion se tiendra le 25/09 sur les énergies renouvelables, à laquelle M. J-C LAMBERT assistera. Un sujet important à regarder : les bornes de recharge pour les véhicules électriques.

⇒ Challenge Patin

Il est maintenu au 26/09, dans le respect et l'application des règles sanitaires et d'hygiène.

⇒ Plan de circulation et sécurité routière

La consultation des bureaux d'études pour faire un diagnostic et avoir des propositions d'aménagements de sécurité routière sur la commune, est terminée. Quatre bureaux d'études ont été consultés, trois ont répondu.

Le rapport d'analyse est en cours.

⇒ Lotissement Le Jardin des Bruyères :

Les premiers permis de construire du lotissement ont été déposés.

⇒ Point sur les travaux

Les travaux de mise en séparatif de la rue de la Saône sont terminés. Les pavés et la peinture seront refaits. La mise en conformité de l'école aura lieu pendant la première semaine de la Toussaint.

Les travaux de mise en séparatif du Chemin du Bourguignon sont en cours. Des travaux de mise en séparatif auront également lieu Chemin Utter. La mise en séparatif des réseaux sur les Chemins du Relais et de la Sapinière ne pourront pas se faire pour l'instant, ces chemins étant encore privés.

Un rappel est fait concernant les eaux pluviales : celles-ci doivent être retenues à la parcelle.

M. le Maire souligne qu'il a demandé la remise à l'étude de l'Impasse des Guillermines pour se raccorder au réseau d'assainissement collectif sous l'Avenue des Helvètes.

A l'école : les travaux d'installation de la climatisation dans la salle de motricité seront réalisés lors de la première semaine de vacances de la Toussaint.

Isolation des bâtiments municipaux : un travail est en cours.

Fissures Eglise : des témoins seront installés.

Dommages Chabrier : une nouvelle expertise sera réalisée à la demande de M. le Maire.

Espace Chabrier : l'éclairage public a été changé, des ampoules led ont été installées. Progressivement, l'éclairage public sera équipé d'ampoules led.

⇒ ERL

A la demande de M. J-P PILLON, M. le Maire explique que la mise en location des deux maisons situées sur les ERL 1 et 2 n'est pas encore lancée.

⇒ Mov'in

Mme C. PFLIEGER-LEGOUGE explique que les inscriptions modern'jazz et zumba ont bien démarré, il reste encore quelques places.

Pour la pratique des activités, le protocole sanitaire sera respecté.

⇒ Bibliothèque municipale

Une réunion a eu lieu le 02/09 pour réfléchir à l'avenir de la bibliothèque (réorganisation spatiale, partage des locaux avec d'autres activités) L'objectif est de pérenniser la bibliothèque. Des animations et soirées sont prévues.

⇒ Boîte à livres

Le projet a pris du retard, mais cela sera fait dans les semaines à venir.

⇒ Eolia

Un concert est prévu le 17/10 au Mille Club.

⇒ Grande Lessive

La manifestation sera organisée au printemps prochain, mais sans l'école.

⇒ Journées Européennes du Patrimoine

Lors du week-end du 19-20 septembre, le Château de St Bernard sera ouvert.

⇒ Commission Environnement CCDSV

Un important travail sera mené sur cette mandature par la CCDSV sur la gestion des déchets. Mme S. TESTAS propose qu'une personne de la CCDSV fasse une intervention en conseil municipal afin de sensibiliser au tri des déchets.

⇒ Conscrits Classes en 1

Une réunion est prévue le vendredi 25/09 à 19h à l'Espace Chabrier.

⇒ Visite CORG

M. F. VIENOT fait part de sa visite du 17/08 au Centre Opérationnel et de Renseignement de la Gendarmerie de l'AIN, à BOURG-EN-BRESSE.

⇒ Commission CCDSV Patrimoine, Culture, Voie Bleue

M. F. VIENOT fait le point sur la dernière réunion de la commission communautaire :

- En bords de Saône, la Vélo Route 50 : un projet d'estacade à Trévoux, pour un budget de 3,9 millions d'euros

A St Bernard, des panneaux ont été installés sur le chemin de halage pour limiter la vitesse.

Concernant le projet de Voie Bleue, M. le Maire explique qu'un travail est en cours, prenant en compte les riverains et les pêcheurs. Il précise qu'il sera nécessaire dans ce projet de réaliser des parkings en bas de la rue de la Saône (compétence de la CCDSV)

⇒ Pratique sportive et Covid-19

Un guide du Ministère des Sports est paru à ce sujet. Un référent Covid devra être désigné lors de chaque manifestation.

⇒ Moustiques

M. C. COTTAREL propose qu'une conférence avec l'EIDRA (l'Entente Interdépartementale de Démoustication Rhône Alpes) sur la thématique du moustique tigre (et du moustique en général) soit organisée.

⇒ Réunions des Commissions municipales

Le 28/09 à 19h30 Commission Urbanisme

Le 02/10 à 19h30 Commission des Affaires sociales

Le 06/10 à 19h30 Commission Travaux / Environnement

Le 07/10 à 19h30 Commission des Finances

Le 12/10 à 19h30 Commission Communication

Le 14/10 à 19h30 Commission des Affaires Scolaires

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.

Prochain conseil municipal :

- Lundi 5 octobre 2020 à 19h30